



Résultats des suivis piscicoles – année 2023



# Introduction

La Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique dispose des moyens humains et techniques pour la réalisation d'opérations de pêche à l'électricité. Ces opérations de connaissances peuvent être réalisées pour la compte de la FAPPMA ou de maîtres d'ouvrage extérieurs :

- Inventaires piscicoles à but de connaissance réalisés pour divers motifs (diagnostic PDPG, diagnostic PGP, suivis spécifiques de certaines espèces, volet connaissance des PPRE des syndicats de rivière, etc.)
- Evaluation de l'efficacité de travaux de restauration (état initial puis suivi post-travaux) : restauration de frayères, restauration de la continuité écologique, renaturation de cours d'eau, etc.

Par ailleurs, la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est régulièrement sollicitée pour la réalisation de pêches de sauvetage ; ces opérations sont réalisées avec le matériel de pêche à l'électricité combiné au passage d'un filet dans certains cas. La FAPPMA est équipée d'un véhicule pour le transport de poissons si besoin.

Ce document constitue une synthèse des opérations réalisées au cours de l'année. La Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique tient à disposition de toutes personnes intéressées les résultats détaillés de chaque opération (fiches annuaires type « WAMA » ou compte-rendu des pêches de sauvetage) et reste à disposition pour échanger sur le sujet. Les données seront également publiées sur l'Observatoire des poissons du bassin Seine-Normandie (<https://www.observatoire-poissons-seine-normandie.fr/>) et la base de données régionale Clicnat



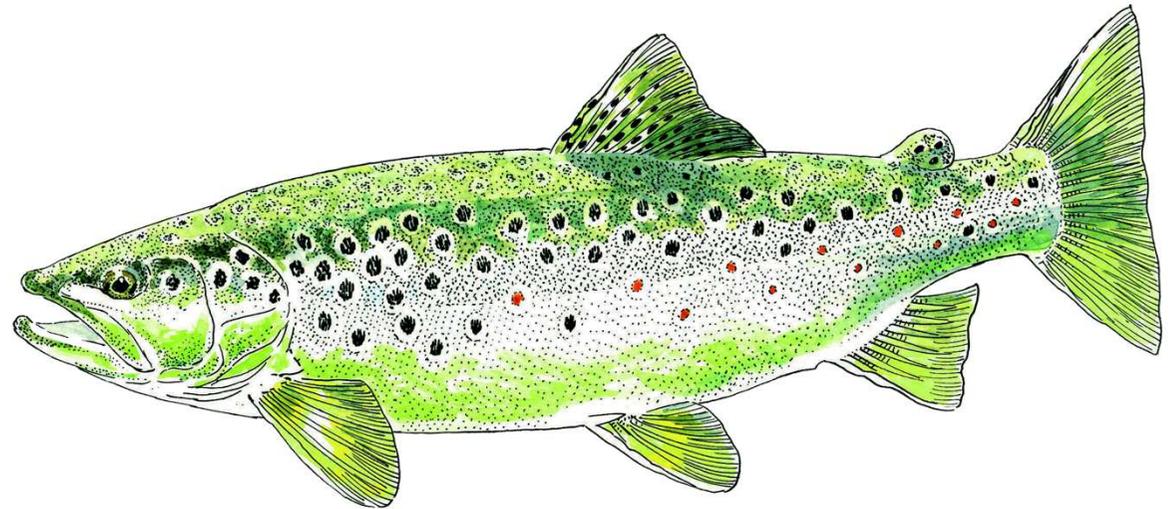
# Réseau départemental de suivi piscicole

---

**Monitoring piscicole du  
bassin de l'Artoise**

**Monitoring piscicole du  
bassin de la Dhuys**

**Réseau de suivi  
départemental**



# L'Artoise à Saint-Michel

Date	AAPPMA	Objectif
13/09/2023	Etréaupont/Saint-Michel	Réseau de suivi départemental

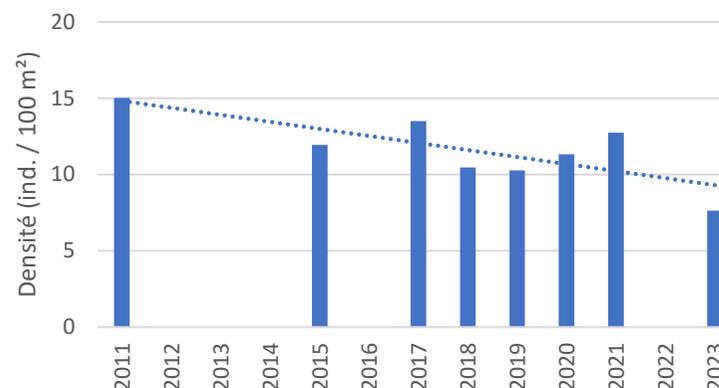
Résultats				
Longueur	120 m	Surface échantillonnée		600 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	194	3233	23	8
Chevesne	10	169	1	41
Cyp. Indeterminés	3	50	«	«
Loche franche	64	1075	6	7
Ombre commun	1	17	«	3
Perche	1	17	«	3
Ecrevisse signal	25	417	3	3
Pseudorasbora	1	17	«	«
Truite de rivière	46	763	5	43
Vairon	745	12420	60	22
Vandoise	2	33	«	4
<b>Total</b>		<b>18328</b>	<b>100 %</b>	<b>133</b>

Le peuplement piscicole de l'Artoise montre un glissement typologique par rapport aux données de référence avec la présence d'espèces de contexte intermédiaire comme le Chevesne, la Perche ou la Vandoise. Cette évolution est révélatrice d'altération sur le bassin versant. Plus spécifiquement, la densité de Truite de rivière évolue défavorablement avec une baisse de densité (qui concerne à la fois le recrutement et les géniteurs).

L'hypothèse de l'impact de l'étiage/échauffement des eaux de l'été 2022 peut être retenue comme cause probable de cette évolution.

A noter aussi la capture d'un individu de Pseudorasbora, espèce exotique envahissante, dont la présence pourrait s'expliquer par les plans d'eau situés en amont.

Evolution de la densité de Truite fario sur la station



Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental

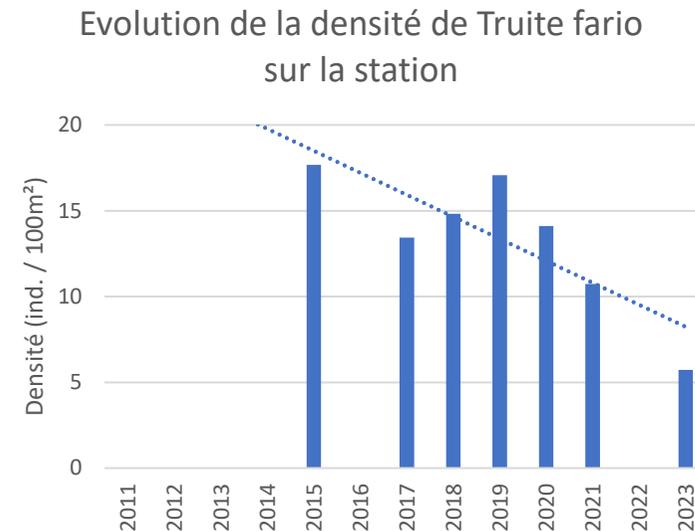
# L'Artoise à Watigny

Date	AAPPMA	Objectif
13/09/2023	Etréaupont/Saint-Michel	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	110 m	Surface échantillonnée		550 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	107	1945	19	3
Chevesne	35	636	6	124
Gardon	3	55	1	5
Goujon	4	73	1	1
Loche franche	80	1455	15	7
Lamproie de planer	8	145	1	1
Perche	7	127	1	10
Ecrevisse signal	3	55	1	1
Truite de rivière	32	573	5	31
Vairon	382	6953	49	9
Vandoise	5	91	1	10
<b>Total</b>		<b>12108</b>	<b>100 %</b>	<b>201</b>

Le constat est le même que sur la station précédente située en aval de celle-ci. Si les espèces euryèces comme le Chevesne sont déjà implantée depuis le début de suivi, il convient de noter une augmentation de leur capture, en termes de densité et de biomasse. La densité de Truite fario évolue aussi défavorablement.

La poursuite du suivi de ces deux stations dans le temps va être importante afin d'évaluer la résilience du milieu.



Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental

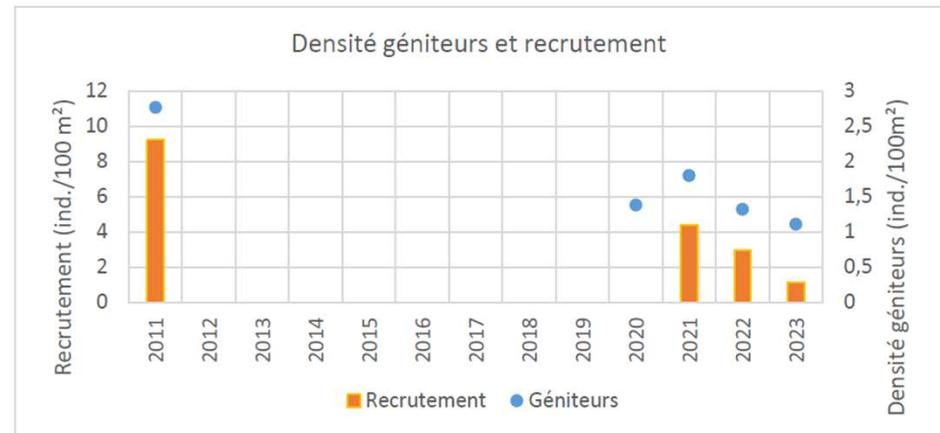
# La Dhuis à Condé-en-Brie

Date	AAPPMA	Objectif
06/09/2023	Condé-en-Brie	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	117 m	Surface échantillonnée		719 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	425	5906	74	17
Chevaine	3	42	1	9
Loche franche	16	222	3	2
Ombre commun	5	69	1	11
Truite de rivière	26	356	4	37
Vairon	136	1894	17	5
Vandoise	6	83	1	12
<b>Total</b>		<b>8572</b>	<b>100 %</b>	<b>92</b>

L'évolution du peuplement piscicole de la Dhuis par rapport au peuplement de référence se confirme avec la présence de Chevesnes et Vandoises (révélateur d'un glissement typologique).

Plus spécifiquement, l'état de la population de Truite de rivière apparaît comme perturbé. L'évolution sur les 3 dernières années n'est pas rassurante avec une évolution à la baisse du recrutement et de la densité de géniteurs.



Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental



# Le Dolloir à Essises

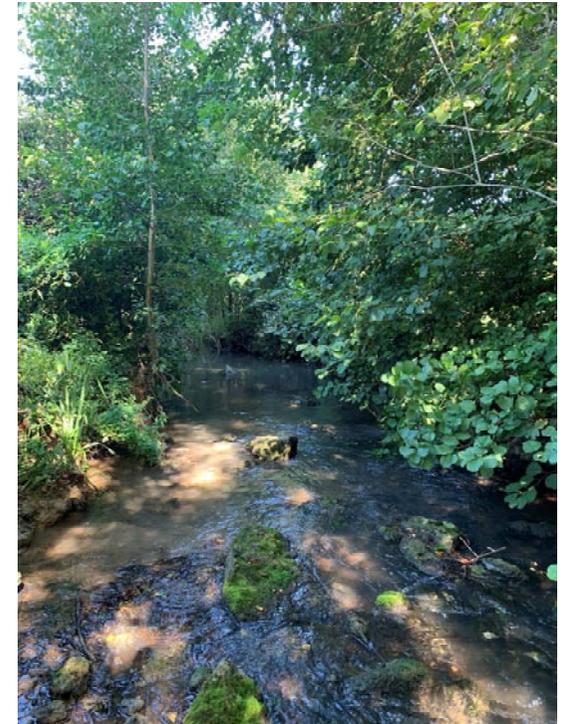
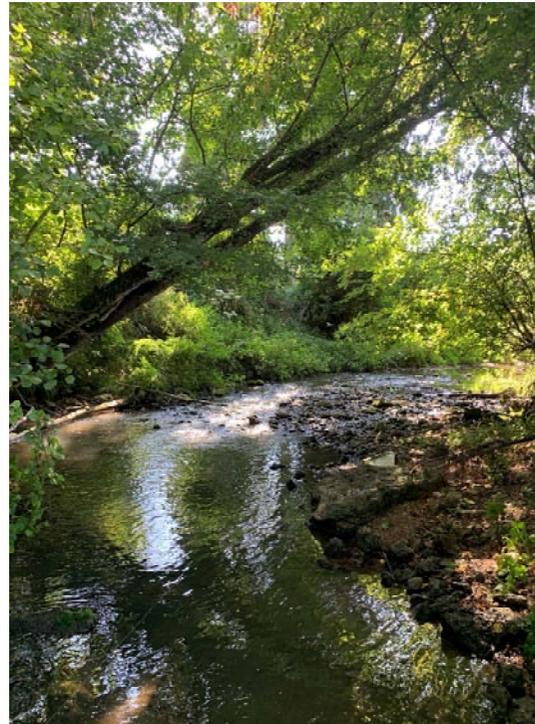
Date	AAPPMA	Objectif
06/09/2023	-	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	108 m	Surface échantillonnée		444 m <sup>2</sup>
	Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif
Anguille	2	45	< 1 %	55
Chabot fluviatile	56	1259	5	4
Loche franche	377	8477	27	35
Truite de rivière	40	888	3	70
Vairon	821	18448	64	31
<b>Total</b>		<b>29117</b>	<b>100 %</b>	<b>195</b>

Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental

Le peuplement du Dolloir est caractéristique des cours d'eau salmonicoles avec la présence de la Truite fario et des espèces d'accompagnements comme le Chabot fluviatile, la Loche franche et le Vairon.

La densité de Truite de rivière est assez stable depuis le début de suivi. La population est représentée par l'ensemble des cohortes : juvéniles, sub-adultes et géniteurs.



# Le ru du Champ de Faye à Montfaucon

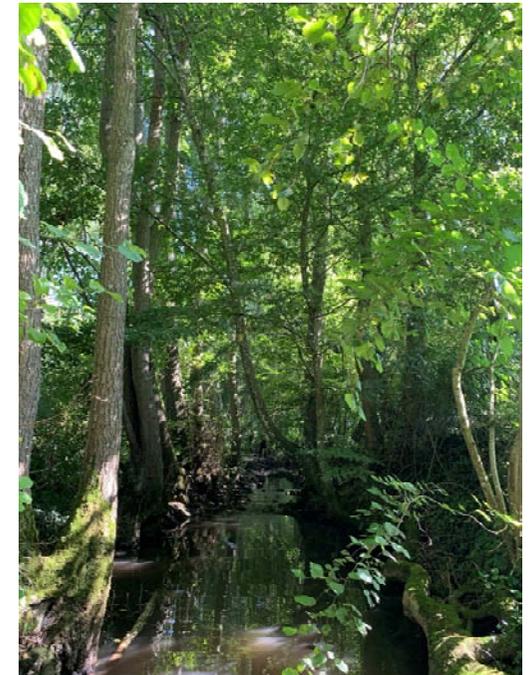
Date	AAPPMA	Objectif
06/09/2023	-	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	81 m	Surface échantillonnée		178 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	1	56	«	«
Epinuche	12	673	2	«
Loche franche	51	2862	10	22
Truite de rivière	46	2597	8	88
Vairon	474	26580	80	66
<b>Total</b>		<b>32768</b>	<b>100</b>	<b>176</b>

Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental

Le peuplement du Champ de Faye est caractéristique des cours d'eau salmonicole. Le Vairon est l'espèce dominante avec 80% des individus du peuplement. Ce cours d'eau peut être considéré comme un véritable ruisseau pépinière du Dolloir puisque la Truite de rivière s'y reproduit convenablement.

Il convient de noter la quasi-disparition du Chabot fluviatile (capture d'un seul individu), bien implanté auparavant. Il s'agit d'une espèce avec une faible capacité de dispersion. L'étiage de 2022 et/ou les fréquentes pollutions des dernières années ont pu avoir des effets sur la population. Le suivi de cette station amènera des informations pour mieux comprendre la situation.



# L'Escaut à Bony

Date	AAPPMA	Objectif
24/08/2023	-	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	108 m	Surface échantillonnée		237 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Able de Heckel	1	42	< 1 %	«
Chabot fluviatile	1824	76784	90 %	307
Epinoche	100	4209	9	3
Gardon	4	168	< 1 %	9
Perche	5	210	1 %	2
Pseudorasbora	1	42	< 1 %	«
Rotengle	3	126	< 1 %	9
Tanche	1	42	< 1 %	1
<b>Total</b>		<b>81 623</b>	<b>100 %</b>	<b>330</b>

Le peuplement de l'Escaut à Bony est dominé par le Chabot fluviatile (représentant 90 % des effectifs) et l'Epinoche (9% des effectifs). Ces deux espèces sont accompagnés d'un cortège plus cyprinicole dont chacune des espèces n'est représentée au mieux que par quelques individus ; leur présence pourrait s'expliquer par l'existence de plans d'eau en amont de la station.

Concernant le Chabot fluviatile plus particulièrement, l'espèce est présente en densité remarquable. L'ensemble des classes d'âge est représenté avec une dominance de jeunes individus ce qui met en avant la capacité de reproduction sur le secteur malgré une granulométrie qui pourrait apparaître comme limitante (dominance de la fraction fine).



Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental

# L'Iron à Iron

Date	AAPPMA	Objectif
26/09/2023	-	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	93 m	Surface échantillonnée		530 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	222	4197	14 %	14
Loche franche	93	1751	6 %	14
Lamproie de Planer	9	170	1 %	2
Truite arc-en-ciel	2	38	< 1 %	17
Vairon	1688	31834	79 %	78
<b>Total</b>		<b>37990</b>	<b>100 %</b>	<b>124</b>

Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental

Le peuplement de l'Iron à Iron est dominé par le Vairon (représentant 79% des effectifs) et Chabot fluviatile (14% des effectifs). Ces deux espèces sont représentatives des cours d'eau salmonicoles. Il y a toutefois lieu de noter l'absence de l'espèce Truite fario malgré un habitat favorable.

Concernant le Chabot fluviatile plus particulièrement, l'espèce est présente en densité moindre qu'en 2016. L'ensemble des classes d'âge est représenté ce qui met en avant la capacité de reproduction sur le secteur. La Lamproie de Planer est également capturée avec la présence de larve, là aussi en densité inférieure à celle de 2016.

L'Iron présente sur ce secteur un potentiel d'habitat intéressant mais un colmatage des radiers tend à s'observer. La qualité de l'eau pourrait être un facteur limitant, une forte odeur organique (type effluents laitiers) se dégageait lors de l'opération.



# Le Noirrieu à Esquéhéries

Date	AAPPMA	Objectif
26/09/2023	Esquéhéries	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	92 m	Surface échantillonnée		289 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	299	10317	9 %	64
Epinoche	56	1932	2 %	1
Loche franche	386	13318	8 %	125
Lamproie de Planer	19	656	1 %	7
Truite de rivière	10	349	< 1 %	105
Vairon	3089	106597	80 %	340
<b>Total</b>		<b>133169</b>	<b>100 %</b>	<b>642</b>

Avis défavorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental car la station n'apparaît pas comme représentative du Noirrieu (tronçon ayant fait l'objet de travaux de restauration avec notamment l'implantation de plusieurs seuils de fond) – station à recaler sur un autre tronçon

Le peuplement du Noirrieu à Esquéhéries est caractéristique des cours d'eau salmonicole. Il est dominé par le Vairon (représentant 80% des effectifs). Cette espèce est d'ailleurs présente en densité très importante.

Concernant le Chabot fluviatile plus particulièrement, l'espèce est présente en densité intéressante. L'ensemble des classes d'âge est représenté ce qui met en avant la capacité de reproduction sur le secteur. La Lamproie de Planer est également capturée avec la présence de larve.

La Truite fario est présente en densité moyenne basse pour le département avec à noter la présence de poissons issus de déversements. Aucun individu juvénile n'a été capturé. Par ailleurs, la majeure partie des individus capturés l'ont été dans la fosse d'érosion en aval du radier de pont.

La densité et la biomasse piscicole apparaissent comme importante, notamment sur les espèces d'accompagnement. Cela pourrait être une réponse à la forte teneur en nutriments du cours d'eau sur cette station. En effet, de nombreux rejets d'eaux usées sont constatées et un développement d'algues filamenteuses est à noter.



# La Brune à Nampcelles-la-Cour

Date	AAPPMA	Objectif
28/09/2023	Nampcelles-la-Cour	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	86 m	Surface échantillonnée		344 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	191	5552	14 %	20
Carpe miroir	1	29	< 1 %	«
Cyprinidés indéter.	2	58	< 1 %	«
Goujon	150	4372	10 %	56
Loche franche	93	2692	5%	23
Lamproie de Planer	2	58	< 1 %	«
Truite de rivière	6	174	< 1 %	20
Vairon	1212	35234	69 %	38
<b>Total</b>		<b>48169</b>	<b>100 %</b>	<b>157</b>

Le peuplement de la Brune à Nampcelles-la-Cour est caractéristique des cours d'eau salmonicole. Il est dominé par le Vairon (représentant 69% des effectifs). La présence d'espèce comme la Carpe ou cyprinidés reste anecdotique.

Concernant le Chabot fluviatile plus particulièrement, l'espèce est présente en densité intéressante. L'ensemble des classes d'âge est représenté ce qui met en avant la capacité de reproduction sur le secteur. La Lamproie de Planer est également capturée avec la présence de larve.

La Truite fario est présente en densité relativement basse pour le département. Aucun individu juvénile n'a été capturé, la majeure partie des individus étant des subadultes. Il sera intéressant de suivre l'évolution de la population en lien avec l'arrêt d'alevinage par la fédération.



Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental

# Le Hurtaut à Noircourt

Date	AAPPMA	Objectif
28/09/2023	Montcornet	Suivi long terme

Résultats				
Longueur	90 m	Surface échantillonnée		486 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	747	15365	36 %	28
Chevesne	29	605	3 %	73
Goujon	22	448	2 %	6
Loche franche	146	2994	12	16
Lamproie de Planer	3	62	< 1 %	«
Ecrevisse signal	1	21	< 1 %	1
Truite de rivière	2	41	< 1 %	33
Vairon	559	11504	47 %	20
<b>Total</b>		<b>31040</b>	<b>100 %</b>	<b>176</b>

Le peuplement piscicole du Hurtaut à Noircourt caractérise un peuplement salmonicole qui tend à glisser vers un peuplement intermédiaire (avec notamment la présence des cyprinidés rhéophiles).

Le Vairon et le Chabot fluviatile sont les deux espèces majoritaires du peuplement. Concernant le Chabot fluviatile plus particulièrement, l'espèce est présente en densité intéressante. L'ensemble des classes d'âge est représenté ce qui met en avant la capacité de reproduction sur le secteur. La Lamproie de Planer est également capturée avec la présence de larve.

La Truite fario est présente en densité basse pour le département avec à noter la présence de poissons issus de déversements. Aucun individu juvénile n'a été capturé.

La thermie du cours d'eau peut apparaître comme limitante pour les salmonidés. La qualité de l'eau peut aussi être impactante (notamment saturation en oxygène dissous et nutriments).

Avis défavorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental car la station est compliquée d'accès (berge très haute) et une fosse profonde limite l'efficacité sur un certain linéaire – station à recaler sur un autre tronçon



# La Crise à Soissons

Date	AAPPMA	Objectif
03/10/2023	Soissons	Suivi long terme

Résultats (1/2)				
Longueur	87 m	Surface échantillonnée		377 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Ablette	104	2758	9 %	17
Anguille	6	166	1 %	49
Barbeau fluviatile	18	484	2 %	17
Bouvière	28	753	3 %	1
Brochet	1	26	< 1 %	1
Carassin argenté	30	801	3 %	50
Chabot fluviatile	238	6310	16 %	26
Chevesne	171	4531	18 %	131
Cyprinidés indéter.	13	356	1 %	«
Gardon	129	3420	14 %	72
Goujon	128	3385	14 %	49
Grémille	1	26	< 1 %	1
Lamproie de Planer	1	26	< 1 %	«
Perche commune	5	132	1 %	11
Perche soleil	18	484	2 %	3

Résultats (2/2)				
Ecrevisse signal	1	26	< 1 %	1
Spirlin	12	331	1 %	2
Vandoise	145	3841	16 %	104
<b>Total</b>		<b>27856</b>	<b>100 %</b>	<b>535</b>

Le peuplement de la Crise à Soissons est caractéristique des cours d'eau intermédiaires avec une présence importante d'espèces rhéophiles.

L'Ablette, le Chabot fluviatile, le Chevesne, le Goujon et la Vandoise domine le peuplement avec des densités intéressantes. A noter la perte d'espèces sténothermes comme la Lote de rivière ou la Truite fario par rapport à l'inventaire réalisé en juin 2019.

Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental

# La Crise à Chacrise

Date	AAPPMA	Objectif
03/10/2023	Soissons	Suivi long terme

Résultats				
Longueur	97 m	Surface échantillonnée		252 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Anguille	1	40	< 1 %	34
Epinochette	5	198	2 %	«
Gardon	67	2645	25 %	257
Goujon	6	248	2 %	5
Loche franche	138	5467	45 %	28
Lamproie de Planer	5	211	2	1
Perche commune	1	40	< 1 %	1
Ecrevisse signal	3	119	1 %	2
Rotengle	33	1322	11 %	7
Tanche	2	79	1 %	1
Truite de rivière	22	881	9 %	37
<b>Total</b>		<b>11250</b>	<b>100 %</b>	<b>521</b>

Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental

Le peuplement de la Crise à Chacrise est caractérisé par la présence d'espèce du cortège salmonicole (Loche franche, Lamproie de Planer, Truite de rivière) accompagnée d'espèces cyprinicoles dont la présence pourrait s'expliquer par l'existence de plans d'eau sur le bassin versant.

La densité de Truite est en légère augmentation par rapport aux derniers inventaires malgré un faible recrutement en 2023. Le Chabot fluviatile est toujours absent sur le linéaire. Cela pourrait notamment s'expliquer par le cloisonnement de la Crise par les nombreux ouvrages présents.

Le nombre de Lamproie de Planer diminue significativement (bien que l'efficacité de pêche soit toujours limitée sur cette espèce). Ce constat a pu être fait sur d'autres bassins du département sans explication. L'hypothèse des conséquences de l'étiage 2022 peut toutefois être retenue.

A noter l'accueil des élèves de l'Atelier Scientifique et Technique du collège Saint-Just de Soissons lors de cet inventaire où une présentation de la méthode a pu être effectuée ainsi qu'une intervention sur le Martin-Pêcheur.



# Le Ru des Rochers à Essomes-sur-Marne

Date	AAPPMA	Objectif
19/09/2023	-	Suivi long terme

Résultats				
Longueur	84 m	Surface échantillonnée		187 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Anguille	1	53	< 1 %	30
Chabot fluviatile	243	12966	64 %	39
Chevesne	62	3285	22 %	278
Perche commune	3	160	1 %	7
Truite de rivière	16	854	6 %	20
Vandoise	17	924	7 %	80
<b>Total</b>		<b>18242</b>	<b>100 %</b>	<b>454</b>

Le peuplement du Ru des Rochers correspond à un peuplement salmonicole, dominé par le Chabot fluviatile (représentant près de 2/3 des effectifs). Une évolution négative de la population de Truite fario est observée (altération de la structure de la population) s'accompagne d'une augmentation de la densité de cyprinidés rhéophiles (Chevesne et Vandoise).

La dégradation progressive de la qualité piscicole est observée depuis 2006 avec un glissement typologique du peuplement. Le lien est à faire avec l'évolution défavorable de la population d'écrevisses à pattes blanches implantée sur le ru de Crogis et pourrait être révélateur de dégradation du bassin versant.

Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental

# Le Clignon à Bussiares

Date	AAPPMA	Objectif
19/09/2023	-	Suivi long terme

Résultats				
Longueur	115 m	Surface échantillonnée		563 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Carassin argenté	3	53	< 1 %	4
Chabot fluviatile	652	11578	65 %	37
Gardon	33	582	4 %	6
Goujon	8	142	1 %	2
Loche franche	96	1704	12 %	10
Lamproie de Planer	30	532	5 %	3
Pseudorasbora	1	18	< 1 %	«
Rotengle	4	95	1 %	2
Truite de rivière	14	254	2 %	36
Vairon	55	976	9 %	4
<b>Total</b>		<b>15934</b>	<b>100 %</b>	<b>105</b>

Le peuplement du Clignon est caractérisé par la présence des espèces salmonicoles (Chabot fluviatile, Loche franche, Lamproie de Planer, Truite de rivière) et d'espèces cyprinicoles (à relier à la présence de plans d'eau sur le bassin versant).

Le Chabot fluviatile est bien implanté avec la présence de toutes les cohortes. La densité de Truite fario est en légère diminution mais il convient de noter une meilleure structuration de la population.

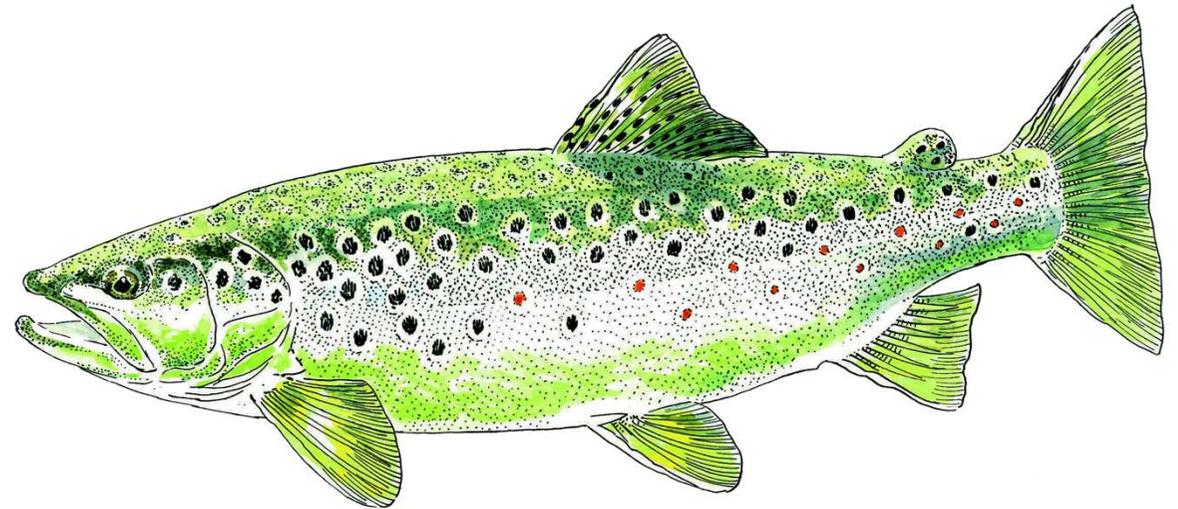
Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental avec adaptation de la limite amont (pas d'échantillonnage de la fosse du pont)

# Suivi de travaux

---

Affluents Ailette

Ile Grison



# Le Gland à Saint-Michel

Date	AAPPMA	Objectif
11/10/2023	Etréaupont/Saint-Michel	Suivi travaux

Résultats				
Longueur	149	Surface échantillonnée		1493
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	479	3207	18	7
Chevesne	46	306	2	74
Gardon	12	77	«	9
Goujon	146	976	5	23
Hotu	1	7	«	«
Loche franche	497	3328	19	9
Lamproie de Planer	3	20	«	«
Ombre commun	12	81	«	7
Ecrevisse signal	23	154	1	3
Spirilin	311	2082	12	9
Truite de rivière	27	180	1	22
Vairon	2326	15576	41	32
Vandoise	22	149	1	8
<b>Total</b>		<b>26143</b>	<b>100 %</b>	<b>203</b>

Cf. analyse globale page 22



# Le Gland à Hirson (Seuil Pasteur)

Date	AAPPMA	Objectif
10 et 11/10/2023	Hirson	Suivi travaux

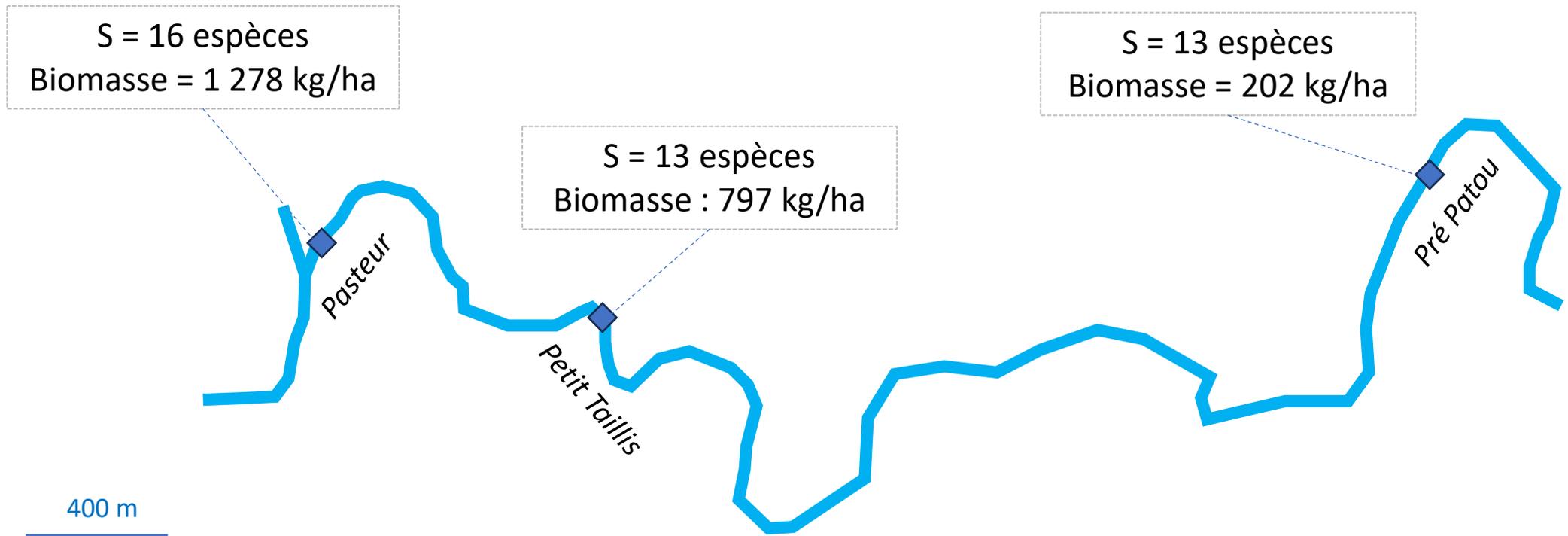
Résultats (station Seuil Pasteur)				
Longueur	132 m	Surface échantillonnée		1194 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Anguille	1	8	«	1
Brème	6	50	«	2
Chabot fluviatile	326	2729	11	8
Chevesne	88	37	3	159
Cyp. indéterminés	338	2829	7	3
Gardon	113	949	4	119
Goujon	596	4993	17	65
Hotu	148	1240	5	750
Loche franche	137	1147	4	6
Lamproie de planer	3	25	«	«
Ombre commun	48	404	1	30
Perche	1	8	«	5
Ecrevisse signal	21	176	1	5
Spirilin	237	1982	7	2
Truite de rivière	26	214	1	32
Vairon	1445	12097	35	16
Vandoise	230	1929	5	76
<b>Total</b>		<b>31517</b>	<b>100</b>	<b>1278</b>

Résultats (station Petit Taillis)				
Longueur	119	Surface échantillonnée		821 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Anguille	1	12	«	12
Chabot fluviatile	289	3520	15	8
Chevesne	44	539	2	158
Gardon	109	1332	6	168
Goujon	94	1139	4	27
Hotu	32	390	2	254
Loche franche	150	1830	7	6
Ombre commun	21	256	1	17
Ecrevisse signal	10	122	1	5
Spirilin	261	3178	13	38
Truite de rivière	30	366	1	43
Vairon	1007	12260	45	25
Vandoise	49	599	3	37
<b>Total</b>		<b>25543</b>	<b>100</b>	<b>797</b>

Les résultats mettent en avant un cours d'eau caractérisé par un peuplement intermédiaire avec la présence d'espèces salmonicoles (Truite de rivière et Ombre commun) et de cyprinidés rhéophiles (Chevesne, Hotu et Vandoise) avec une composition relativement stable pour les trois stations. Pour les espèces cibles, il est à noter la bonne représentation de l'ensemble des cohortes (juvéniles, sub-adultes et adultes), preuve de la bonne fonctionnalité du tronçon étudié. Il est à noter une explosion de la biomasse vers l'aval (notamment des cyprinidés rhéophiles) ; qui peut s'expliquer par une évolution de l'habitat (augmentation des températures ? Évolution de la qualité avec une hausse des nutriments ?).

Pour finir, le Gland sur la partie aval compte au moins 7 espèces d'intérêt : l'Anguille, le Chabot fluviatile, le Hotu, la Lamproie de Planer, l'Ombre commun, la Truite de rivière et la Vandoise.

Les suivis permettent de conclure sur la bonne fonctionnalité des travaux de restauration de la continuité écologique (composition du peuplement, colonisation du Hotu et de l'Ombre commun vers l'amont, etc.)



# L'Ourcq à Villers-sur-Fère

Date	AAPPMA	Objectif
21/09/2023	-	Suivi travaux

Résultats				
Longueur	114 m	Surface échantillonnée		307 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	114	3704	9	16
Epinochette	6	195	«	«
Goujon	43	1397	3	12
Loche franche	568	18464	36	85
Truite de rivière	2	65	«	46
Vairon	976	31723	51	71
<b>Total</b>		<b>55548</b>	<b>100 %</b>	<b>229</b>

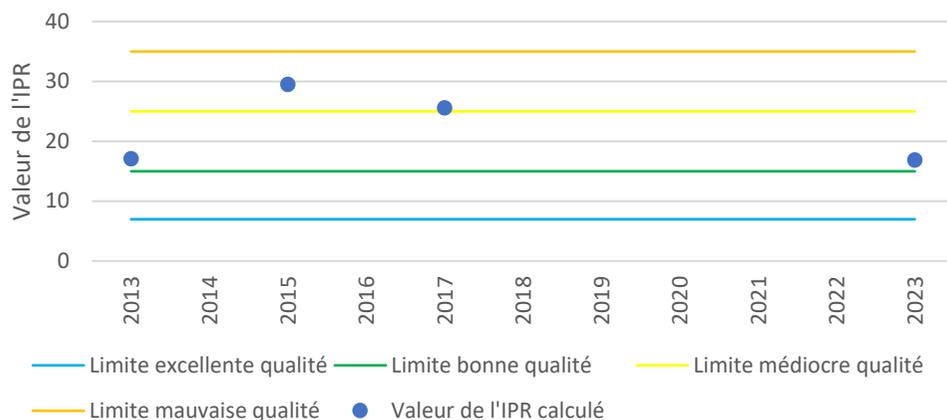
Cette opération s'inscrit dans le suivi de l'efficacité des travaux d'effacement du seuil du moulin Canard réalisé en 2014.

Le peuplement piscicole se caractérise aujourd'hui par la présence des espèces du cortège salmonicole. Le Vairon et la Loche franche sont les espèces les plus représentées dans le peuplement.

La Truite de rivière est présente en densité faible, avec uniquement des poissons géniteurs. La capacité de production de l'Ourcq amont est limitée.

L'analyse par l'indice poisson rivière ne met pas en avant d'amélioration de la qualité piscicole du tronçon en amont du seuil effacé. On note même une dégradation immédiatement après travaux, qui revient à un l'état initial après quelques années. L'utilisation de l'indice montre certaines limites considérant l'état hydromorphologique très dégradé de l'Ourcq amont. Le secteur présente un lit très incisé avec une granulométrie absente (directement sur le substratum argileux), conditions très peu propices au développement de la Truite fario par exemple. Pour une analyse à dire d'expert, on note tout de même une disparation des espèces dites d'eau calme.

Evolution de la qualité du peuplement piscicole selon l'IPR



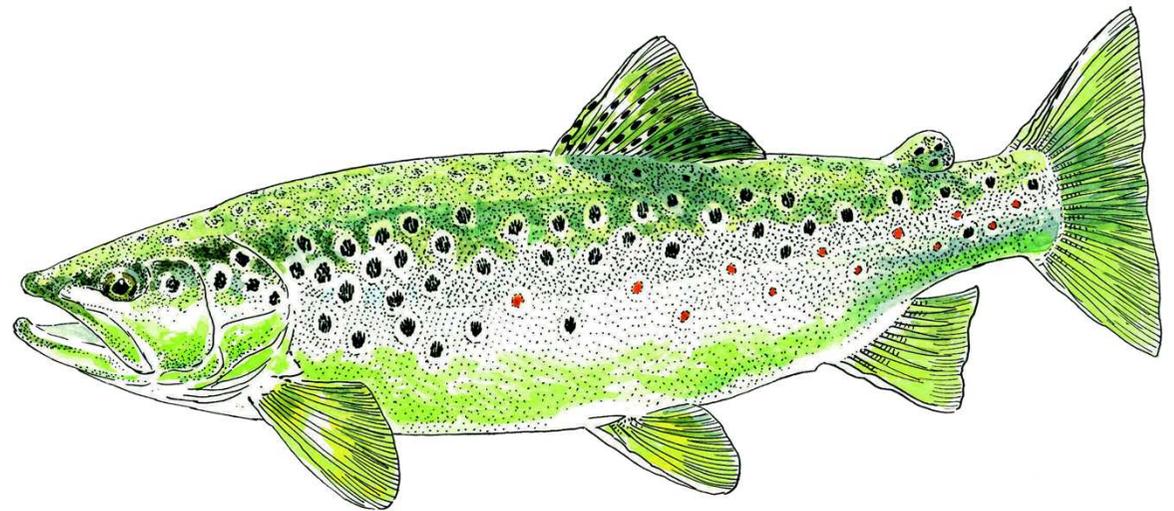
# Actions de connaissance

---

**Diagnostic piscicole de la  
Marnoise**

**Etude piscicole du bassin  
versant de l'Ailette (rapport  
spécifique)**

**Suivi de la fonctionnalité des  
frayères d'Osly Courtil  
(rapport spécifique)**



# Diagnostic piscicole de la Marnoise

Date	AAPPMA	Objectif
15/06/2023	-	Acquisition de connaissance pour une étude globale du cours d'eau

Résultats (station aval – forêt)				
Longueur	118 m	Surface échantillonnée		330 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	243	7355	37	13
Chevesne	3	91	«	9
Epinoche	1	30	«	«
Goujon	1	30	«	1
Loche franche	88	2663	14	7
Perche	2	61	«	1
Ecrevisse signal	2	61	«	3
Truite de rivière	41	1238	6	53
Vairon	325	9841	41	21
Vandoise	8	242	1	13
<b>Total</b>		<b>21612</b>	<b>100 %</b>	<b>121</b>

Résultats (station médiane – village)				
Longueur	m	Surface échantillonnée		339 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	80	2358	23	8
Epinoche	8	236	2	«
Loche franche	10	295	3	2
Ecrevisse signal	11	324	3	3
Truite de rivière	6	177	2	?
Vairon	228	6720	66	12
<b>Total</b>		<b>10110</b>	<b>100 %</b>	<b>?</b>

Résultats (station amont – village)				
Longueur	m	Surface échantillonnée		339 m <sup>2</sup>
Espèces	Effectif	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	42	2807	81	17
Epinoche	4	267	8	«
Truite de rivière	6	401	12	11
<b>Total</b>		<b>3475</b>	<b>100 %</b>	<b>28</b>

L'étude de la Marnoise s'inscrit dans le cadre d'un projet porté par le syndicat de gestion du bassin versant de l'Oise amont. La FAPPMA a été sollicité pour la réalisation d'un diagnostic permettant de mieux cerner les enjeux du bassin versant. Dans ce cadre, 3 inventaires ont pu être réalisés le 15 juin 2023.

Sur la partie aval, les résultats mettent en avant la présence d'un peuplement piscicole à fort enjeux, notamment par la présence de la Truite de rivière dans une densité notable pour le département (après la présence de l'ensemble des cohortes) et de ses espèces d'accompagnement comme le Chabot fluviatile par exemple. Vers l'amont, la situation de la Truite de rivière est moins remarquable. Cela peut notamment s'expliquer par les faibles débits du cours d'eau et la présence d'un ouvrage « naturel » infranchissable pour les espèces qui limitent les recolonisations par des poissons migrateurs.

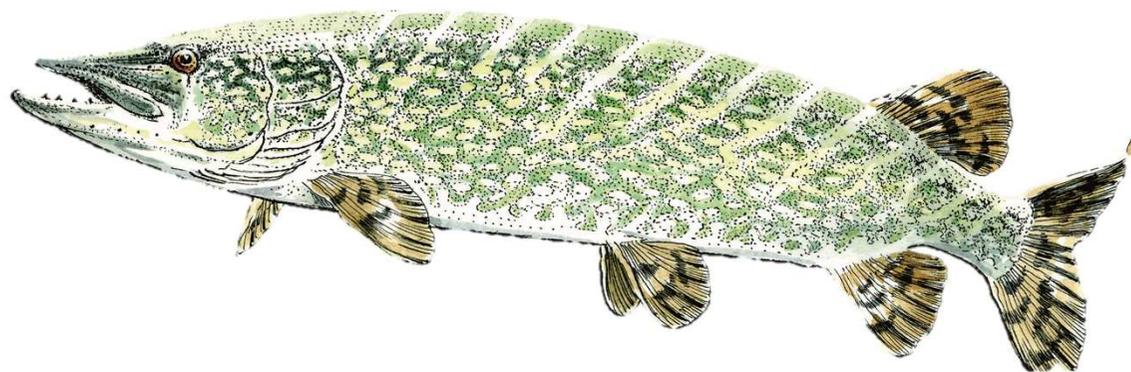
Dans la soirée du 21 juin 2023, la FAPPMA a été prévenue, via sa page Facebook, qu'une pollution était en cours sur la Marnoise à Mondrepuis. Un agent de la FAPPMA s'est rendu sur place avec les gendarmes afin de constater la pollution. Cette pollution, en provenance de la laiterie Lesire et Roger, a cessé dès que l'entreprise en a été informée. Néanmoins, cette pollution a entraîné une mortalité piscicole importante, touchant en particulier les truites fario présentes dans la Marnoise. Une estimation des dommages a ensuite été réalisée (sachant que la FAPPMA dispose de données récentes de pêche à l'électricité réalisées sur la Marnoise quelques semaines avant la pollution). Considérant la réaction rapide pour faire cesser la pollution et la volonté de l'entreprise de mettre en place des actions de réparation, la FAPPMA a donc rencontré le dirigeant de l'entreprise afin de trouver un accord amiable pour la réparation des préjudices occasionnés par cette pollution. A l'heure de la rédaction de ce rapport, les discussions entre l'entreprise et la FAPPMA sont toujours en cours.



# Suivi des frayères à brochets

---

- Annexe de la Colinette à  
Essômes-sur-Marne
- Annexe de la Marne à  
Jaulgonne



# Annexe de la Colinette à Essômes-sur-Marne

Date	AAPPMA	Objectif
24/05/2023	Essômes-sur-Marne	Suivi de la fonctionnalité

Espèces	Effectif	Densité hectare
Anguille	1	29
Brochet	18	535
Cyp. Indéterminés	+++	+++
Gobie demi-lune	2	59
Loche de rivière	3	89
Perche commune	7	208
Tanche	1	29

Cette étude vise à évaluer la fonctionnalité de l'annexe de la Colinette, en lien avec le projet de gestion du Conservatoire d'Espaces Naturels et la proposition d'actions de la FAPPMA dans le cadre du Contrat de Territoire Eau & Climat Marne Surléon.

Tout d'abord, la présence de poissons met en avant la fonctionnalité de la connexion (présence d'une buse) avec la rivière Marne car l'annexe s'était asséchée lors du chômage de la rivière. La reproduction du Brochet est avérée sur cette annexe avec la présence d'individus juvéniles.

Il convient de noter la capture de Gobie demi-lune, première donnée dans le département.



# Annexe de la Marne à Jaulgonne

Date	AAPPMA	Objectif
24/05/2023	Jaulgonne	Suivi de la fonctionnalité

Espèces	Effectif	Densité hectare
Ablette	6	181
Bouvière	97	2 939
Breme	3	90
Brochet	6	181
Chevesne	5	151
Gobie demi-lune	7	212
Epinoche	2	60
Gardon	44	1 333
Loche franche	1	30
Loche de rivière	82	2484
Perche	1	30
Perche soleil	2	60
Rotengle	5	151
Tanche	5	151

Le peuplement échantillonné dans cette annexe de la Marne est composé de 14 espèces du cortège cyprinicole. Les juvéniles sont les plus représentées ce qui met en avant la fonctionnalité de la zone pour la reproduction des espèces piscicoles.

La reproduction du Brochet est de nouveau avérée sur cette annexe. Il est aussi possible de noter la présence de la Bouvière et de la Loche de rivière en effectif important. Ces deux espèces sont patrimoniales.



*L'Oise à Vendeuil*



*Frayère de la Marne à Aulnoy*

*L'Artoise à Saint-Michel*

Rédaction et analyse : Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique  
Crédits photos : Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique